

33^{ème} GRAND PRIX DU GOLF DE BESANCON

Vendredi 24, Samedi 25 et Dimanche 26 Juin 2022
Golf de Besançon

1 route de Naisey – 25620 La Chevillotte
☎ : 03 81 55 73 54 – accueil@golfbesancon.com

*Cette épreuve est classée Grand Prix
Ce règlement complète le règlement général des Grands Prix.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs de nationalité française ou étrangère licenciés à une fédération reconnue et ayant fait enregistrer par leur club leur certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2020 ou 2021, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié (majeurs et mineurs). Pour les joueurs licenciés de la FFG, s'être acquitté du droit de jeu fédéral de 35 euros

Index Messieurs : inférieur à 15.4 à la date d'inscription
Index Dames : inférieur à 17.4 à la date d'inscription

Si le nombre de candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les joueurs seront sélectionnés selon le cahier des charges des Grands Prix fédéraux. L'index pris en compte sera celui à la clôture des inscriptions, le jeudi 9 juin 2022

Le champ de joueur sera de 156 participants maximum

Epreuve non-fumeur : Vadémécum § 1.2-2 (5)

Contrôle antidopage : Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire conformément aux articles L.3611-1 et suivants du Code de la Santé Publique. (Autorisations parentales d'intervention pour mineurs et de contrôle antidopage)

2. FORME DE JEU

54 trous en Stroke Play

Cut après 36 trous : seront qualifiés les 60 premiers Messieurs et 15 premières Dames (et les ex-æquo)

SERIES : 1 série unique Messieurs, 1 série unique Dames

MARQUES : Blanches pour les Messieurs, Bleues pour les Dames

CLASSEMENT : Brut dans chaque série

DEPARTAGE : Pour la 1^{ère} place, play off «trou par trou». Pour les autres places, la règle des 18, 9, 6, 3 et dernier trou sera appliquée

HEURES DE DEPART : Etablies par le club 72 heures avant le début de l'épreuve. Ils seront sur notre site internet www.golfbesancon.com

DEPARTS : (Vadémécum §7 – forme de jeu)

1er et 2eme jour : 4 blocs égaux

Cut et dernier jour : Ordre inverse des résultats, les joueurs et joueuses jouant pour le titre dans leur catégorie devront être regroupés dans les 10 derniers départs.

3. ENGAGEMENTS

Les engagements devront parvenir par courrier à l'adresse suivante :

**Golf de BESANCON
1 route de Naisey
25620 La Chevillotte**

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent le nom, prénom, téléphone, numéro de licence et incluent les droits d'inscriptions. Les engagements devront être parvenus au secrétariat du golf accompagnés du règlement par courrier au plus tard le 9 juin 2022 à 18h00.

Tarif d'inscription

Pour les joueurs non-membres du Club de Besançon

- Adulte : 100 €*
- Jeune de 19 à 25 ans (né entre 1997 et 2003) : 50 €*
- Jeune moins 18 ans (né en 2004 ou après) : 40 €*

Pour les joueurs membres du Club de Besançon.

- Adulte : 50€*
- Moins de 25 ans : 30€*

La Liste des joueurs retenus sera publiée le Lundi 13 Juin 2022

La journée d'entraînement sera le Jeudi 23 Juin 2022

4. PRIX

Seront récompensés :

- Les 3 meilleurs scores brut pour les Messieurs
- Les 3 meilleurs scores brut pour les Dames

5. COMITE DE L'EPREUVE

Le Président de l'Association Sportive ou son représentant
Le président de la Commission sportive ou son représentant
La Directrice du Golf
Un représentant de la Ligue
Un arbitre

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme et le règlement de la compétition, d'annuler l'épreuve ou de la faire jouer sur un nombre inférieur de jours, de diminuer ou d'augmenter le nombre de joueurs retenus. Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel de l'épreuve. **Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.**

Le comité de l'épreuve doit assurer la coordination avec les services de secours (envoi d'un courriel au SDDIS)